RÈGLEMENT DE LA BOURSE AUX JOUETS

Votre inscription implique l'acceptation du règlement suivant :

ARTICLE 1 La Bourse aux jouets organisée par l'Association 7 Animés est ouvert aux non professionnels. Votre inscription ne sera effective qu'après inscription et paiement sur helloasso et réception du coupon ci-dessous dûment complété et accompagné des pièces justificatives demandées.

ARTICLE 2 Le prix de l'emplacement d'1 mètre linéaire est fixé à 6 euros.

ARTICLE 3 Les exposants s'engagent à se conformer à la législation en vigueur en matière de sécurité (produits inflammables, etc.).

ARTICLE 4 Il est interdit de modifier la disposition des emplacements. Les organisateurs sont seuls habilités à le faire.

ARTICLE 5 Les objets exposés demeurent sous la responsabilité de leur propriétaire. Les organisateurs ne pourraient être tenus responsables, notamment dans le cas de perte, vols, casse ou détérioration.

ARTICLE 6 Il est formellement interdit de vendre des pièges à mâchoires, des armes de poing, des armes à feux et des produits alimentaires.

ARTICLE 7 Les organisateurs se dégagent de toute responsabilité en cas d'accident corporel.

ARTICLE 8 L'accueil des exposants est ouvert à 8h et ils doivent être installés pour 9h30. Les emplacements qui ne seraient pas occupés à 9 heures ne seront plus réservés et pourront être éventuellement attribués à d'autres exposants. Les sommes versées resteront acquises aux organisateurs à titre d'indemnités.

ARTICLE 9 L'association se réserve la vente de boissons et la restauration. Il n'y a pas de tarifs exposants à la buvette.

ARTICLE 10 Aucun matériel d'exposition ne sera fourni par les organisateurs. Les enfants sont sous la responsabilité de leurs parents.

ARTICLE 11 Les organisateurs se réservent le droit d'annuler en cas de fortes intempéries.

ARTICLE 12 Aucun invendu ne pourra être laissé sur place ni aux abords de l'espace JOB.

FINALISATION DE L'INSCRIPTION

Scanner les documents et les envoyer à l'adresse suivante : secretariat@7animes.fr objet : bourse aux jouets
Ou boîte aux lettres 7 Animés au 110, route de Blagnac 31200 TOULOUSE (devant école élémentaire)

ATTESTATION - INSCRIPTION Bourse aux jouets

Date : 7 décembre 2025 Ouverture public : 9h30 - 17h Lieu de vente : Espace JOB - 7 Deniers* Organisateur : 7 Animés
*ESPACE JOB 105 route de Blagnac 31200 TOULOUSE

A REMPLIR EN MAJUSCULE

Je soussigné(e),
Nom : …… Prénom ……
Né(e) le ……à Département : …… Ville : ……
Adresse : ……
CP …… Ville ……
Tél. …… Email : ……
Titulaire de la pièce d'identité N° ……
Délivrée le …… par ……

Déclare sur l'honneur :
- de ne pas être commerçant
- de ne vendre que des objets personnels et usagés (Article L 310-2 du Code de commerce)
- de non-participation à 2 autres manifestations de même nature au cours de l'année civile. (Article R321-9 du Code pénal)

Fait à …… le ……

Signature

Pièces à fournir : ce document dûment complété et signé, Photocopie d'une pièce d'identité, liste et description des objets mis en vente.